

# International Mobility Programme

## CERTIFICATE OF ARRIVAL / ATTESTATION D'ARRIVEE

**A faire compléter le premier jour de la mobilité et signer par votre structure d'accueil à l'étranger uniquement**

Host institution/Host company Nom de l'entreprise/structure d'accueil	
Address/country Adresse/pays	
FAMILY NAME, name of the student Nom et prénom de l'étudiant :	
Beginning of courses/internship (DD/MM/YY) Date de début des cours/du stage (JJ/MM/AA)	
Date, stamp and signature of host institution Tampon et signature de l'établissement d'accueil	

This part of the document **doesn't need to** be signed by your school in France

Cette partie du document **n'a pas à être signée** par votre établissement d'études en Nouvelle-Aquitaine, **seule la signature de la structure d'accueil est nécessaire**. Le document complété indiquant la date de début de mobilité doit impérativement être transmis à la Région (Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine) dans un délai de 2 mois maximum à compter de la date de début de séjour )

**!!! Si les dates de séjour/stage ne correspondent pas à celles indiquées dans votre dossier de demande de bourse, cela pourra entraîner un réajustement à la baisse du montant total de la bourse éventuellement allouée**

**Validation des dates de mobilité obligatoire par l'établissement de formation avant de télécharger cette attestation pour la demande de solde de bourse / Mobility period has to be approved by the school international office to request the balance of the grant**

## CERTIFICATE OF DEPARTURE/ ATTESTATION DE DEPART

**A faire compléter et signer par votre structure d'accueil à l'étranger et votre établissement d'études (pas plus de 7 jours avant la date de fin de stage/séjour)**

Host institution/Host company Nom de l'entreprise/structure d'accueil	
Address/country Adresse/pays	
FAMILY NAME, name of the student Nom et prénom de l'étudiant :	
End of courses/internship (DD/MM/YY) Date de fin des cours/du stage (JJ/MM/AA)	
Date, stamp and signature of host institution Tampon et signature de l'établissement d'accueil	

This part of the document **can't** be signed earlier than 7 days before the end of placement/courses and has to be signed by your school international office  
Cette partie du document ne peut être signée plus de 7 jours avant la date de fin de stage/séjour et doit être contresignée par votre établissement d'études en Nouvelle-Aquitaine

Signature de l'établissement de formation en Nouvelle-Aquitaine à la fin de la mobilité :